

[View this email in your browser](#)



Lettre d'information de Frédéric PETIT - N°1

Mesdames, Messieurs, chers concitoyens,

Je suis très heureux de vous adresser le tout premier numéro de notre lettre d'information. Tous les deux mois, vous pourrez retrouver un résumé de mon action au Parlement, en circonscription, mais aussi du travail fait dans le cadre de mes engagements pris pendant la campagne (Europe, éducation, énergie et Français établis à l'étranger).

Pour cette première édition, nous reviendrons sur mes déplacements en circonscription et sur mon intervention au Forum économique de Krynica en Pologne début septembre. Mon activité s'est également portée sur le Projet de loi de finances 2018 avec notamment la défense d'une fiscalité plus juste sur l'hydroélectricité, que le gouvernement a reconnue comme nécessaire, mais aussi et surtout, avec la présentation du budget du programme 185 "Action extérieure de l'Etat - Diplomatie culturelle et d'influence, francophonie" dont je suis le rapporteur. J'ai présenté mon rapport devant la Commission des affaires étrangères puis, le 7 novembre dernier, en séance publique dans l'hémicycle.

Nous prenons donc rendez-vous avec vous tous les deux mois désormais, et nous vous invitons à nous suivre via mon site internet frederic-petit.eu, ainsi que sur les

réseaux sociaux avec ma page Facebook et mon compte Twitter qui vous donneront une vision concrète de mon quotidien et de celui de mon équipe. Vous pouvez la découvrir [ici](#).

Je vous propose enfin de me retrouver le 6 décembre, de 19 à 20 heures en live [sur ma page facebook](#) pour répondre à vos questions, que je vous invite d'ores-et-déjà à nous communiquer à l'adresse suivante : frederic.petit@assemblee-nationale.fr

Mes collaborateurs et moi-même nous tenons à votre disposition. Je vous souhaite bonne réception et une bonne lecture de cette première lettre d'information !

A très bientôt.



Frédéric PETIT

Mes engagements

Education et culture

Je l'ai dit durant la campagne, l'éducation et la culture sont les premières priorités que je souhaite donner à mon mandat.

C'est la raison pour laquelle il m'a été très important de venir mi-septembre à Hambourg à l'occasion des **cérémonies de célébration du 30^{ème} anniversaire de l'Association de gestion des parents et amis du lycée Français de Hambourg, le Lycée Antoine de Saint Exupéry**, lycée français qui a pour vocation à être transformé prochainement en Lycée Franco-Allemand.

J'étais très honoré d'assister aux **cérémonies d'ouverture du salon du livre de Francfort** où la France était invitée d'honneur.



Devant la réplique de la presse de Gutenberg

Les discours d'Angela Merkel et d'Emmanuel Macron ont, à cette occasion, souligné l'importance de la complicité franco-allemande.

Une complicité initiée bien avant nous par les penseurs de nos deux pays, comme Nietzsche avec Gide ou Baudelaire avec Walter Benjamin.

Commémorations à Fribourg



Je suis également venu à Fribourg le 23 octobre à l'occasion de la pose de stèles devant le Lycée Franco-Allemand qui commémorent la création des Lycées Franco-Allemands.

Le Traité de l'Elysée, signé par Charles de Gaulle et Konrad Adenauer le 22 janvier 1963, posait que „*Toutes les possibilités seront offertes aux jeunes des deux pays pour resserrer les liens qui les unissent et pour renforcer leur coopération mutuelle*“.

C'est cette volonté forte et indispensable que la pose de stèles au Lycée Franco-Allemand de Fribourg a commémorée. Il était impressionnant de sentir la profonde conviction franco-allemande et européenne de toute la communauté (Direction de l'établissement, professeurs, parents et élèves) du Lycée Franco-Allemand.

L'enseignement en Roumanie

Du 25 au 29 septembre à l'Université de médecine de Cluj et les 28 et 29 septembre à l'Université de médecine de Iasi, a eu lieu la pré-rentrée des étudiants des sections francophones de médecine générale, médecine dentaire, pharmacie et médecine vétérinaire. J'y étais représenté par un de mes trois collaborateurs, Philippe Chauvin, qui m'en a fait un compte-rendu enthousiaste.

Cette présence massive d'étudiants français, qui représente un tiers des résidents français en Roumanie, est, à ce titre, remarquablement suivie par l'Ambassade, les services consulaires et l'Institut français. Elle est la preuve de l'eupéanisation des parcours universitaires. Mais elle est également la conséquence de la pénurie des praticiens en France.

Aujourd'hui, exercent en France des milliers de personnels de santé venant d'autres pays de l'UE. On ne peut donc que se réjouir que nos jeunes concitoyens apprennent leur futur métier en passant par une expatriation de six ans qui va les ouvrir à d'autres réalités et les confronter à d'autres façons de voir le monde et l'Europe...

Français établis à l'étranger



J'ai présenté devant la Commission des affaires étrangères les grandes lignes du programme 185 "Diplomatie culturelle et d'influence, francophonie".

Défendre la diffusion culturelle française et la francophonie

En tant que rapporteur du programme 185 regroupant les crédits de la Diplomatie culturelle et d'influence, j'ai défendu en commission, puis en séance ([voir mon discours ici](#)), la stabilisation du budget autour de l'enseignement français, l'enseignement en français, et l'enseignement du français à l'étranger. Mais j'ai tenu à interroger sur le rôle de l'Etat et son périmètre d'action, ainsi que celles des opérateurs de ce programme : l'AEFE, Campus France, Atout France et l'Institut Français.

Ce rapport ([disponible ici](#)) officialise la sanctuarisation des crédits, notamment

pour l'AEFE. Mais j'ai souhaité lui donner une vision sur le long terme, avec une stratégie prenant en compte les défis actuels et futurs. Ces défis sont principalement la prise en compte de la démographie de notre francophonie dans le monde, d'une concurrence forte et grandissante face à notre politique d'attractivité du territoire, tant en matière de tourisme qu'en matière d'éducation où la France perd du terrain et doit réagir.



Les débats en séance ont permis d'échanger avec le gouvernement et l'opposition sur l'avenir de notre diplomatie d'influence.

Durant les débats, j'ai également souhaité mettre en relief l'insuffisance de notre réseau de diffusion culturelle médiatique à l'étranger. Notre télévision ne s'exporte pas, ne se diffuse pas suffisamment au delà de nos frontières et nous manquons fortement d'une réelle stratégie.

Durant les débats en séance, le gouvernement a reconnu la pertinence de mes remarques, initiant un dialogue constructif et prometteur pour la suite et qui associera mes collègues députés des français établis à l'étranger.

Transition énergétique

Délégation française à la COP23 de Bonn et fiscalité sur l'hydroélectricité

Le 15 novembre prochain, j'aurai l'honneur d'accompagner Emmanuel MACRON et la délégation française à Bonn où se tient la conférence sur le climat, alors que la quasi-totalité des pays existant ont désormais signé les accords de Paris.

Ce sera également l'occasion d'aller à la rencontre du Ministre du développement durable, Nicolas HULOT.

Mon action dans le domaine de l'énergie s'est par ailleurs portée sur le Projet de Loi de finance pour 2018. J'ai décidé de porter un amendement visant à faire enfin reconnaître le rôle des Stations de Transfert d'Énergie par Pompage (STEP) dans la gestion des réseaux d'électricité. Elles représentent aujourd'hui une des seules technologies mature de stockage de l'énergie, et surtout, grâce à leur puissance très rapidement mobilisable, un outil indispensable aux gestionnaires des réseaux pour compenser la variabilité d'autres sources renouvelables (éolien en particulier). Or, aujourd'hui, ces STEP sont considérées et imposées exclusivement comme des producteurs. J'ai pu proposer cet amendement en commission élargie, mais j'en reparlerai aussi le 16 novembre prochain en séance

Europe



Intervention à Krynica en Pologne en septembre dernier durant le forum économique

Remettre le citoyen au coeur du processus européen

L'Europe c'est avant tout l'Union Européenne et l'approfondissement de son projet. Faire de l'Union un espace fort et protecteur, où la France retrouve toute sa place et soutien, par exemple, le dialogue dans le cadre des conventions démocratiques européennes. Mais certains pays de la circonscription ne font pas encore partie de l'Union et je serai bien sûr attentif à la situation différente que peuvent y connaître nos compatriotes.

Outre le contexte social et économique des 16 pays où vous résidez, la situation politique ne peut m'échapper et les signaux envoyés par les dernières élections législatives en Allemagne, en Autriche et en République tchèque nous rappellent la réalité des tentations extrémistes face aux défis que l'Europe rencontre. J'ai participé à plusieurs événements à dimension européenne : le Forum économique de Krynica (photo ci-dessus), où j'étais intervenant dans deux tables rondes, l'une sur le triangle de Weimar, l'autre sur la persistance du rideau de fer dans les esprits ; la Foire du livre à Francfort

; un séminaire de l'IFRI sur la prévision et la gestion des risques réunissant de jeunes chercheurs allemands, français et polonais ; pour ne citer que ceux-là.

Parfois confronté à un certain euroscepticisme ou à des interrogations légitimes, je me fais fort de refuser ce qui divise, comme l'utilisation du concept à la mode, d'Europe à deux vitesses. Je ne crois pas à ce concept : il y a une Union Européenne, qui continue de construire sa maison commune, conformément aux ambitions de ses pères fondateurs, même si cette construction est difficile et se fait pas à pas. Quel chemin avons-nous déjà accompli depuis la CECA à six Etats !

Enfin, ma mission première étant mon travail de législateur, j'ai été, dès juillet, au cœur de la discussion sur les travailleurs détachés. Ainsi, j'ai invité à l'Assemblée un jeune entrepreneur français, établi, comme vous, hors de France. Par son témoignage, il a permis de faire progresser la réflexion sur la mobilité professionnelle dans l'Union Européenne, car c'est de cela dont il s'agit (la circulaire sur le travail détaché gère une exception). La mobilité professionnelle en Europe, ça marche et nous en sommes, beaucoup d'entre vous comme moi, des exemples vivants. La venue de ce jeune entrepreneur a aussi fait découvrir, par son exemple, à nombre de mes collègues députés, la diversité et la richesse humaine et économique des Français établis à l'étranger au XXIème siècle. Vous êtes, dans votre ancrage dans vos pays de résidence, un formidable atout pour la France.

Au Parlement



Calendrier oblige, le Projet de loi de finance a occupé la quasi-totalité des travaux de l'hémicycle depuis plusieurs semaines.

Hydrocarbures

En 2016, la Loi de transition énergétique proposait déjà de nombreuses avancées vers l'énergie verte et la sortie du nucléaire. Aujourd'hui, et sous l'impulsion du Ministre du développement durable Nicolas HULOT, nous avons définitivement orienté la France vers la voie moderne de l'énergie verte, renouvelable et surtout, la fin de l'exploitation des hydrocarbures. Durant les débats, il fallut rappeler qu'il n'était pas question d'abandonner les ressources fossiles à d'autres exploitants, mais bien de les laisser à leur place, là où elles doivent naturellement se trouver.

Plus qu'une simple fixation d'objectifs sur le long terme, diluée, difficile à percevoir, ce texte engage une toute nouvelle ère pour notre pays, sur le plan énergétique, écologique mais aussi social et économique. Enfin, surtout, il honore nos engagements pris durant la COP21 et dans le traité de Paris, alors que les émissions de CO2 repartent à la hausse en cette fin d'année.

Projet de Loi de Finance

Un exercice attendu de tous, le vote du budget 2018, nous avait été présenté comme le grand défi de notre début de mandat. Son processus de vote, son organisation et son impact dans le fonctionnement de l'Assemblée, forcent la nouvelle génération d'élus à travailler dans un cadre cette fois-ci plus classique avec des règles fixées depuis des années, notamment par la LOLF (Loi Organique relative aux Lois de Finances).

Le Parlement dispose de 70 jours pour voter ce projet de loi, d'abord la première partie (recettes), puis l'organisation des dépenses (seconde partie). J'ai eu l'occasion de participer aux nombreux débats en commissions élargies, sur l'action extérieure de l'Etat évidemment, mais aussi [sur les questions d'aide publique au développement](#) et sur la culture et l'audiovisuel. En 2018, je viendrai à votre rencontre pour vous détailler le processus de vote de ce budget mais aussi les éléments à retenir de cet exercice.

Réunions constitutives des groupes d'amitié

J'ai décidé de prendre part à l'ensemble des groupes d'amitié des pays de notre circonscription. Pour cinq d'entre eux, j'ai été nommé Vice-Président (Autriche, Hongrie, Roumanie, Serbie et Allemagne) et j'ai eu l'honneur d'être proposé pour être Président du groupe d'amitié France-Pologne.

Ces groupes d'amitié sont un vecteur de communication entre les députés de deux Etats, mais aussi le facteur d'une meilleure entente entre les institutions, et les peuples. En tant que Président du groupe d'amitié France-Pologne, je souhaite établir un véritable travail de dialogue, d'échange constructif, tout en rappelant les liens forts, étroits autant dans notre culture que notre identité, qui existent entre nos deux pays.

Les groupes ont, pour la plupart, commencé à travailler, et les réunions constitutives ont d'ores et déjà mis sur les rails de nombreux travaux, rencontres, événements.

Agenda

Commissions parlementaires, réunions publiques...Que s'est-il passé depuis mon entrée en fonction en tant que député ? Par ou suis-je passé ? Quelles interventions ? Quelle est la suite de mon action ? [Trouvez la réponse dans mon agenda.](#)

Besoin de mieux connaître le fonctionnement du parlement dans le temps et le calendrier des travaux de l'assemblée auxquels je prendrai part ? [Consultez l'agenda du parlement !](#)

La presse en parle

Retrouvez les articles de presse me concernant et concernant les Français établis à l'étranger [sur mon site !](#)



Copyright © **|CURRENT_YEAR|* *|LIST:COMPANY|**, tous droits réservés.
|IFNOT:ARCHIVE_PAGE|* *|LIST:DESCRIPTION|

Notre adresse :

|HTML:LIST_ADDRESS_HTML|* *|END:IF|

Vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre d'information ?
Vous pouvez [mettre à jour vos paramètres](#) ou [vous désinscrire](#).

|IF:REWARDS|* *|HTML:REWARDS|* *|END:IF|

